

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: J'imagine que demain, nous continuerons l'étude des présents crédits. Sans doute le ministre des Finances, bieu plus que le leader de la Chambre, espère-t-il que nous la terminerons. Je voudrais cependant demander au leader de la Chambre ce que la Chambre fera quand nous nous réunirons de nouveau le 10 avril.

L'hon. M. Churchill: Demain, je pense que la Chambre se montrerait sage si elle terminait l'étude des crédits supplémentaires. Il y a certains postes de ces crédits qui revêtent une grande importance pour un grand nombre de Canadiens. Je n'en mentionne qu'un groupe, les anciens combattants infirmes. Le crédit supplémentaire qui les intéresse devrait être adopté rapidement, afin qu'ils sachent en recevant leur prochain chèque que le Parlement a réglé ce problème. Demain, il me semble que nous devrions songer à adopter les crédits supplémentaires, même s'il nous faut siéger au delà de six heures.

Une fois ces crédits adoptés, il y aura la loi de subsides habituelle, après quoi, l'autre Chambre s'étant prononcée sur les crédits provisoires, nous pourrions obtenir la sanction royale à cet égard aussi bien que pour les crédits supplémentaires. Quand nous reviendrons le 10...

L'hon. M. Chevrier: Le ministre des Finances a l'air inquiet.

L'hon. M. Fleming: Je suis très inquiet. Loin de moi l'idée de prétendre que certains députés devraient abrégier leurs observations. Le fait est cependant qu'un bon nombre de ces crédits supplémentaires intéressent les salaires. Mon collègue a parlé du crédit visant les anciens combattants, le n° 755, mais je dois signaler aussi que plusieurs crédits intéressent les traitements, et que les chèques ne pourront être émis à moins que le bill ne soit adopté et les présents subsides votés.

L'hon. M. Churchill: Quand nous reprendrons nos travaux le 10...

L'hon. M. Chevrier: Je me souviens des mêmes exhortations quand je siégeais de l'autre côté.

L'hon. M. Churchill: Quand nous reprendrons nos séances, nous nous attaquerons, les 10 et 11 avril, aux motions de subsides. Ensuite il est prévu—cela peut changer—que le mercredi 12 avril, nous entreprendrons la deuxième lecture du bill n° C-72, modifiant le tarif des douanes, et que le jeudi et le vendredi de la même semaine, nous reprendrons l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture, suivis de ceux du ministère des Postes.

Je pourrais signaler pour l'information de la Chambre que nous en sommes au 77^e jour de la session. Nous avons adopté 17 projets de lois. Nous avons également terminé l'étude des crédits d'un ministère et nous sommes plus avancés que nous ne l'étions l'an dernier à pareille date. En effet, l'an dernier, ce n'est qu'au 90^e jour que nous avons réussi à adopter les crédits du premier ministère.

M. Herridge: J'aimerais demander au leader de la Chambre s'il songe à présenter demain tous les autres crédits au comité et à réserver pour la fin celui que nous venons d'étudier.

L'hon. M. Chevrier: Non!

L'hon. M. Churchill: Nous aurions quand même à adopter tous les autres postes du budget supplémentaire avant d'aborder le bill de finance et d'obtenir la sanction royale. L'arrangement actuel selon lequel nous étudions les crédits durant la journée pourrait faire l'objet d'entretiens de la manière habituelle demain matin.

L'hon. M. Chevrier: J'estime que nous devons procéder de la manière ordinaire.

(A dix heures et cinq minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)